

Procuration

L_____ soussigné _____
dont le siège/domicile se trouve à _____
propriétaire de _____ actions de la Société Electrique de l'Our, Société
Anonyme, dont le siège social est à Luxembourg,
déclare donner pouvoir à _____
à l'effet de le/la représenter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de ladite société, convoquée pour le
11 mai 2018 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant :

- 1) **Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'évolution des affaires en 2017 et la situation de la société ainsi que comptes annuels et comptes annuels consolidés au 31 décembre 2017**

Ne requiert pas de résolution.

- 2) **Rapports du réviseur d'entreprises sur les comptes annuels et les comptes annuels consolidés de l'exercice 2017**

Ne requiert pas de résolution.

- 3) **Approbation des comptes annuels et des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2017**

Proposition de résolution: Par vote séparé, les comptes annuels et les comptes annuels consolidés sont approuvés par l'assemblée générale.

Approbation des comptes annuels:

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

Approbation des comptes annuels consolidés:

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

4) Répartition du bénéfice de l'exercice 2017

Proposition de résolution:

Pour l'exercice sous revue, le bénéfice net s'élève à:

2.044.325,36 EUR

Ce montant sera affecté comme suit :

- Réserve pour dividendes d'actions propres

34.135,32 EUR

- 8,08 EUR de dividende aux actions de type A

1.616.000,00 EUR

- 8,70 EUR de dividende aux actions de type B

394.190,04 EUR

Le dividende brut d'une coupure de cinquième d'action s'élève à 1,74 EUR.

Le dividende de l'exercice 2017 (coupon 60) sera payé à partir du 15 mai 2018 après déduction de l'impôt luxembourgeois sur les revenus de capitaux (15%).

La date de détachement (ex date), avant laquelle les actions SEO doivent être acquises pour avoir droit aux dividendes décidés par l'assemblée générale, est fixée au 15 mai 2018.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

5) Décharge à donner aux administrateurs

Proposition de résolution: L'assemblée générale décide d'accorder décharge pleine et entière aux membres du conseil d'administration pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2017.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

6) Nominations et délégations

Propositions de résolutions:

Les mandats des administrateurs Eric BOSMAN et Georges REDING expirent à l'assemblée générale ordinaire de ce jour. Par vote séparé, les mandats de Messieurs Eric BOSMAN et Georges REDING sont reconduits pour une durée de six ans et expireront à l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2024.

Reconduction du mandat de Monsieur Eric BOSMAN

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

Reconduction du mandat de Monsieur Georges REDING

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

Le mandat de Monsieur Thomas BEERMANN expire à l'assemblée générale ordinaire de ce jour. Sur proposition de RWE Power AG, Monsieur Jörg SCHUMANN, Head of Financial Reporting & Evaluations de RWE Generation SE, est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Thomas BEERMANN pour un mandat d'une durée de six ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2024.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

Le mandat de Monsieur Stefan VOGT expire à l'assemblée générale ordinaire de ce jour. Sur proposition de RWE Power AG, Madame Katja VAN DOREN, CFO et CHO de RWE Generation SE, est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Stefan VOGT pour un mandat d'une durée de six ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2024.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

Monsieur Ulrich HARTMANN démissionne de son mandat d'administrateur à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2018. Sur proposition de RWE Power AG, Monsieur Roger MIESEN, CEO et COO de RWE Generation SE, est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Ulrich HARTMANN pour la durée restante du mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2022.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

Monsieur Hans Peter SISTENICH démissionne de son mandat d'administrateur à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2018. Sur proposition de RWE Power AG, Monsieur Martin KEINER, Head of Commercial Asset Optimisation CE de RWE Generation SE, est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Hans Peter SISTENICH pour la durée restante du mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2023.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

7) Désignation d'un réviseur d'entreprises pour l'exercice 2018

Proposition de résolution: L'assemblée générale nomme réviseur d'entreprises Ernst & Young S.A. avec siège social à L-1855 Luxembourg, 35E, avenue J. F. Kennedy, inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771, qui est chargé conformément aux dispositions légales du contrôle des comptes annuels de l'exercice 2018.

pour	<input type="checkbox"/>
------	--------------------------

contre	<input type="checkbox"/>
--------	--------------------------

abstention	<input type="checkbox"/>
------------	--------------------------

8) Rémunérations des administrateurs

Proposition de résolution: La rémunération annuelle nette des administrateurs est fixée à 7.000 € (indice des prix à la consommation: 685,17) et les jetons de présence à 300 EUR.

pour	<input type="checkbox"/>
------	--------------------------

contre	<input type="checkbox"/>
--------	--------------------------

abstention	<input type="checkbox"/>
------------	--------------------------

9) Divers

de prendre part à toutes les délibérations et à tous les votes sur les objets à l'ordre du jour, de signer tous actes, pièces et procès-verbaux.

La présente procuration vaut pour toute assemblée générale ultérieure appelée à délibérer sur les objets à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2018

_____, le _____ 2018

Signature(s)

Dans la procuration, vous pouvez indiquer vos instructions de vote en cochant les cases de votre choix. Si vous ne remplissez pas les cases en question, vous serez présumé être en faveur des résolutions proposées.